



## Nos propositions pour Blagnac

**1. Suite à l'ouverture du parking souterrain du centre ville, suppression de places de parking en surface** dans le centre ville. Généralisation du mode "zone de rencontre" dans l'hyper centre Blagnacais.

**2. Réaliser la ville 30 intégrale** : nous proposons que l'ensemble de la voirie de Blagnac soit limité à 30 km/h, hors voies rapides, ce qui représente plus de 90% de la voirie.

**3. Limitation à 70 km/h de tous les axes rapides** traversant la commune afin de limiter pour les riverains la pollution atmosphérique et les nuisances sonores

**4. Créer un véritable réseau vélo à Blagnac de 11 lignes**, qui permettra d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif.

**5. Création d'une passerelle piéton et vélo sur la garonne au niveau des Quinze Sols** reliant Blagnac / Beauzelle et la base de loisir de Sesquièrre / Toulouse nord.

**6. Voie verte du Touch : engagements fermes pour la réalisation rapide des aménagements vélos piétons** entre l'embouchure et Saint Martin du Touch.

**7. Grand projet Garonne : création d'un itinéraire cyclable rive gauche de la Garonne entre le vieux pont de Blagnac et boulevard Richard Wagner** via la création d'une passerelle à l'embouchure du Touch (Liaison Blagnac Ancely)

**8. Autorisation et aménagement cyclable de la route de Grenade pour circuler sur la voie du tram** entre Rue Guyenne et place du Relais en direction du nord.

**9. Reconfiguration de l'axe Avenue des Muriers / Avenue des Pins pour réinsérer une piste cyclable** en continuité de celle de l'avenue du Parc et afin de desservir les nombreux équipements municipaux du secteur (écoles, patinoire, stade, ...)